

## Le microcrédit accompagné

Comme suite à l'annonce de la FBF (Fédération bancaire française), un nouveau dispositif national destiné à favoriser l'accès au crédit des personnes non éligibles à un financement classique va être mis en place. Il est dénommé microcrédit accompagné (MCA).

Le MCA financera des projets permettant l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi ou la réalisation de projets d'insertion sociale. Les emprunteurs devront bénéficier d'un accompagnement social pendant toute la durée de l'opération ; l'accompagnateur sera l'intermédiaire entre l'emprunteur et la banque.

La FBF a élaboré les principes du MCA auxquels adhèrent tous les grands groupes bancaires et qu'elle proposera aux acteurs sociaux (associations ou secteur public). Ces principes définissent le fonctionnement de ce nouveau produit (population cible, rôle de l'accompagnement, mise en œuvre...).

Un responsable MCA a été désigné à la FBF ; il est chargé de la mise en place de ce dispositif en coordination avec les groupes bancaires chacun représentés par un correspondant MCA. Celui-ci participera aux travaux de la profession et définira la politique et l'offre de son établissement.

L'objectif visé pour juin 2010 est qu'au moins un groupe bancaire dans chaque département soit en mesure de proposer, en liaison avec les acteurs sociaux locaux, une offre de microcrédit accompagné.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Communiqué de la BCE

Au cours du second semestre 2009, 447 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une hausse de 8 % par rapport au premier semestre 2009. Les coupures de 20 euros représentent 44 % des contrefaçons détectées. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent plus de 97 % du total des contrefaçons.

Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation était en moyenne de 12,8 milliards au second semestre 2009.

### Médiation du crédit aux entreprises

La Médiation du crédit aux entreprises a contribué depuis son lancement en novembre 2008 à conforter près de 9 025 entreprises dans leur activité ; 1,97 milliard d'euros de crédit ont été débloqués, hors écrasement de dettes, et 175 741 emplois ont été préservés.

Au mois de décembre 2009, la Médiation du crédit a reçu 822 dossiers portant à 20 491 le nombre de dossiers déposés en médiation. Sur ce nombre, 16 904 dossiers (82 % du total) ont été pris en charge par les équipes de médiation. En données cumulées, 14 194 dossiers (84 % des dossiers éligibles) sont désormais instruits et clôturés et le taux de médiation réussie reste stable à 64 %.

### Publications au Journal Officiel de la République

#### 1 - Fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance

L'ordonnance n° 2010-76 du 21 janvier 2010 portant fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance a été publiée au Journal Officiel du 22 janvier 2010.

#### 2 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le décret n° 2010-69 du 18 janvier 2010 instituant un conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été publié au Journal Officiel du 20 janvier 2010.

#### 3 - Instruments financiers et assurance sur la vie

Le décret n° 2010-40 du 11 janvier 2010 relatif aux conventions entre producteurs et distributeurs en matière de commercialisation d'instruments financiers et de produits d'assurance sur la vie a été publié au Journal Officiel du 13 janvier 2010.

### LODEOM : communiqués du ministère de l'outre-mer

#### 1 - Exonération des charges sociales

Le ministère de l'outre-mer a annoncé, en accord avec le ministère du budget, des comptes, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, l'entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 du nouveau dispositif d'exonération dégressive des charges sociales issu de la LODEOM (loi pour le développement économiques des outre-mer).

#### 2 - Conseil interministériel de l'outre-mer

Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer, a présenté le 12 janvier 2010 l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009 sur les trois thématiques : prix et concurrence, productions locales et développement endogène, grands projets structurants.

Le dossier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?mise-en-oeuvre-des-decisions-du-premier-conseil-interministeriel-de-l.html>

#### 3 - « Pôle Outre-mer » à Bruxelles

Dans le cadre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer, un « pôle outre-mer » a été mis en place au début de l'année 2010 au sein de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Ce « pôle » sera chargé de gérer directement les dossiers les plus importants relatifs à l'outre-mer, de coordonner les dossiers ultramarins traités par les autres diplomates de la Représentation permanente, de faciliter les contacts des parlementaires et des présidents des collectivités de l'outre-mer auprès des institutions européennes.

#### 4 - Aide à la rénovation hôtelière

Le décret n° 2010-89 du 22 janvier 2010 pour l'aide à la rénovation des hôtels situés dans les départements d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon a été publié au Journal Officiel de la République du 24 janvier 2010.

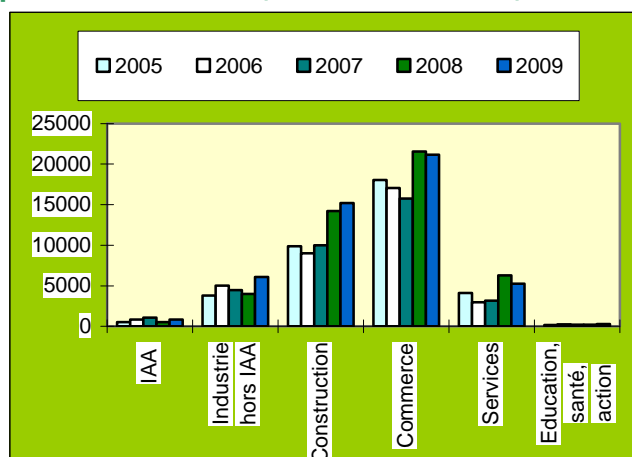
# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Des incidents de paiement sur effets en hausse, surtout pour des contestations de créances

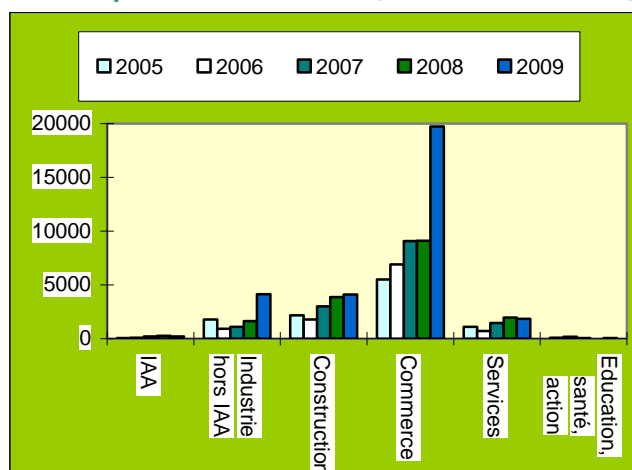
En cumul sur l'année 2009, 11 112 impayés sur effets ont été recensés à la Centrale des Incidents de Paiement sur Effets (CIPE) de la Banque de France, soit une progression de 12,1 % par rapport au cumul 2008. La progression en valeur de l'ensemble des incidents est de 24 %, pour un montant de 78,9 millions d'€, augmentant ainsi de 10,6 % la valeur moyenne par incident de paiement qui passe de 6 419 € à 7 101 € en 2009. 1 894 débiteurs sont concernés par ces déclarations contre 1 878 un an auparavant, soit une augmentation de 0,9 %. Sur ces 78,9 millions d'€ déclarés, il convient de différencier les contestations de créances (30,1 millions d'€, soit + 79 %) des incapacités de payer (48,8 millions d'€, soit + 4,3 %). Ces évolutions révèlent outre une réelle insuffisance de provisions, une nouvelle tendance à contester les créances, ce type de déclarations n'oscillant qu'entre 10 et 16 millions d'€ depuis 2003.

L'analyse des incidents de paiement par activité économique montre la prédominance du secteur du commerce qui totalise près de la moitié des déclarations. Pour ce secteur, les contestations de créances déclarées en valeur a plus que doublé entre 2008 et 2009 (+ 116,8 %) tandis que les incapacités de payer diminuent de 1,8 %. Le secteur des industries manufacturières enregistre également une forte croissance des contestations de créances (+ 153,4 %) alors que les incapacités de payer progressent de 52,4 %. Des variations moindres caractérisent le secteur du BTP qui évolue respectivement de 6,4 % et 6,9 %. A l'inverse, le secteur des services enregistre un repli respectif de - 5,7 % et - 16,7 %. Enfin, pour le secteur de l'industrie agroalimentaire, les contestations de créances diminuent de 13,7 % alors que les incapacités de payer enregistrent une augmentation de 58,6 %.

### Incidents de paiement pour incapacité de payer par secteur d'activité (en milliers d'€ – source IEDOM)



### Incidents de paiement pour contestation de créances par secteur d'activité (en milliers d'€ – source IEDOM)



## BREVES ECONOMIQUES

### LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (INSEE)	Indice général des prix à la consommation-décembre 2009 Métropole et DOM – décembre 2009	123,0	+ 0,3 %	+ 1,4 % + 0,9 %
<b>RMI</b> (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO – décembre 2009 Cumul des prestations versées (millions d'€)	60 744 406,4	- 5,0 %	- 4,9 % - 1,2 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations – novembre 2009 (en cumul - millions d'€) Exportations – novembre 2009 (en cumul - millions d'€) Taux de couverture	3 789 225 5,9 %	- - -	- 7,8 % - 5,3 % + 0,2 pt
<b>Chômage</b> DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : décembre 2009	101 182	+ 0,3 %	+ 24,0 %

### LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic Maritime</b> (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) septembre Cumul 2009	320 565 2 907 438	- 13,0 % -	- 1,4 % - 10,9 %
<b>Trafic Aéroportuaire</b>	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds décembre 2009 Cumul 2009	185 625 1 823 271	+ 26,4 % -	+ 12,4 % + 6,4 %
<b>Construction</b> (CERBTP)	Importations de ciment – (millions d'euros) – décembre 2009 Cumul depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2009	0,83 25,1	- 79,1	- 80,8 % - 30,2 %
	Effectifs salariés du BTP à fin décembre 2009	17 730	- 3,9 %	- 22,1%

## Visite du Président, Nicolas Sarkozy, à la Réunion

Le chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy, accompagné de Marie-Luce Penchard et de Chantal Jouanno, respectivement ministre de l'Outre-mer et secrétaire d'Etat à l'Ecologie, est venu sur l'île les 18 et 19 janvier 2010. Le développement durable et l'autonomie énergétique, avec notamment le programme Gerri (Grenelle de l'Environnement à la Réunion-Réussir l'Innovation), ont été les points forts du voyage. Un accord signé notamment avec Renault et EDF, fera de la Réunion un département pilote en termes d'utilisation et de recherche dans les domaines des véhicules électriques (Protocole Vert : Véhicules électriques pour une Réunion Technologique), de l'énergie thermique des mers et de la climatisation marine. Ces projets, prioritaires, bénéficieront des retombées du grand emprunt national (22 milliards pour 2010).

Par ailleurs, le renforcement de l'enseignement médical se concrétisera par la création d'un CHU (Centre Hospitalier Universitaire). D'ores et déjà, le numerus clausus est passé de 58 à 70 étudiants pour 2010.

Le grand emprunt qui prévoit le déploiement du très haut débit sur le territoire national, permettra aussi le désenclavement numérique de l'île. Il est envisagé une baisse de prix en liaison avec une concurrence plus grande.

## Changement de Préfet à la Préfecture de Saint-Denis

Agé de 55 ans, M. Michel Lalande, actuellement préfet de la Saône et Loire, a été nommé, le 20 janvier 2010, préfet de la Réunion et arrivera sur l'île le 15 février. Il succède à M. Pierre-Henry Maccioni en poste depuis le 19 juillet 2006 qui prendra les fonctions de préfet du Val-d'Oise.

## 3 500 logements sociaux prévus pour 2010 dont 2 900 en VEFA

Grâce au nouveau dispositif en faveur de la défiscalisation du logement social défini dans la « Loi d'Orientation et de Développement Economique pour l'Outre Mer » (LODEOM), les programmes des opérateurs sociaux ont pris de l'ampleur notamment dans le cadre des VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement). Il s'agit de racheter des projets de logements auprès de promoteurs privés qui les destinaient initialement au marché du logement libre. Ces programmes sont réorientés en logements sociaux au profit des familles réunionnaises, par l'intermédiaire des organismes de logements sociaux. Selon l'ARMOS (association réunionnaise des maîtres d'ouvrages sociaux), sur les 5 300 logements sociaux en projet sur 2010, 2 900 concernent des VEFA.

Pour sa part, la Société Immobilière du Département de la Réunion (SIDR) s'est engagée dans un plan de relance exceptionnel. Elle prévoit d'acquérir plus de 2.180 logements en VEFA auprès de promoteurs privés. Le montant prévisionnel global de l'investissement s'élève à plus de 310 millions d'euros. D'ores et déjà, 742 logements ont reçu l'agrément des services fiscaux au 31 décembre 2009, les chantiers pourront ainsi débuter en ce début d'année 2010. La poursuite du programme sera mise en place dès le début 2010 par trois tranches de 450 à 500 logements chacune.

Parallèlement, la Société d'Habitation à Loyer Modéré de la Réunion (SHLMR) connaît elle aussi, un très fort développement. Elle a conclu, en 2009, un accord-cadre avec CBo Territoria pour la réalisation de 1 200 logements sociaux pour un volume d'activités prévisionnel de 175 millions d'euros. Les premiers logements sortiront de terre dès le début 2010. Elle prévoit, en plus de cet accord-cadre qui s'étale sur 4 ans, d'acquérir en 2010 et 2011 environ 1 900 VEFA, soit un total de 3 100 VEFA. En 2010, sur les 2 000 logements programmés, la moitié concerne des VEFA.

# ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES

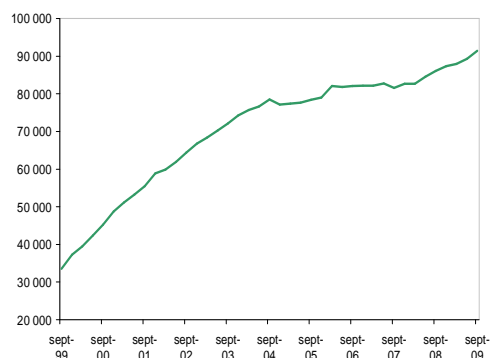
## Le dispositif des PTZ pour l'accèsion à la propriété est prorogé jusqu'en 2012

Le dispositif du prêt à taux zéro (PTZ), institué par la loi de finances d'octobre 1995, permettant l'accèsion à la première propriété de ménages à revenus modestes, a pris fin au 31 décembre 2009. L'article 90 de la loi de Finances pour 2010 a prorogé ce dispositif jusqu'en 2012.

Toutefois, le principe du doublement de l'enveloppe du prêt pour l'achat ou la construction de logements neufs, mis en place depuis novembre 2009 dans le cadre du plan de relance, n'a été maintenu que jusqu'au 30 juin 2010.

Au 30 septembre 2009, l'encours des PTZ s'élevait à la Réunion à 97,4 millions d'€ et constitue à cette date 2,2 % du total des crédits à l'habitat du département, contre 3,2 % au 30 septembre 2004. L'encours de ce produit enregistre une croissance annuelle supérieure à celle de l'année dernière (+ 6,2 % sept 09 contre + 5,5 % sept 08) mais beaucoup moins qu'en 2003 (+ 12,1 %). Pour les banques, ce produit nécessite une mise en place très encadrée qui n'incite pas à son développement.

Encours de crédits des prêts à taux zéro



## Et les PTZ pour soutenir les très petites entreprises s'implantent.

Dans le cadre du plan CORAIL, l'Etat, la Caisse de dépôt et de consignation et la Région ont mis en place depuis le 21 septembre 2009, un fonds spécial à taux zéro (PTZ) destiné à soutenir l'activité des très petites entreprises (TPE) réunionnaises. Ce fonds spécial, de 1,4 million d'euros dont 200.000 euros apportés par la Région, a pour vocation d'accorder des prêts d'honneur à des entreprises connaissant un événement accidentel de trésorerie, indépendant de la volonté du chef d'entreprise, et lié à la conjoncture particulièrement difficile.

Le montant du prêt, de 25.000 euros maximum, est remboursable en 12 mois ou en 5 ans. L'association Réunion Entreprendre s'occupe de la mise en œuvre et de la gestion des PTZ tandis que l'expertise financière est confiée à des experts comptables, chargés de vérifier que l'entreprise est réellement confrontée à des difficultés conjoncturelles liées à la crise. Au 26 janvier 2010, 30 crédits ont été accordés pour un montant total engagé de 663 000 € et 20 dossiers sont en cours d'instruction.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

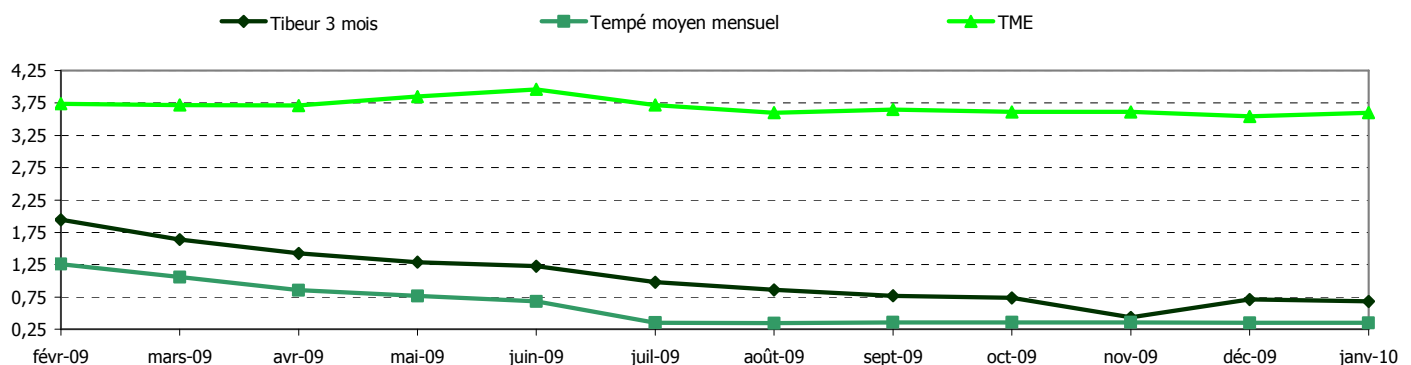
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR janvier 2010			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3564%	0,3585%	0,3476%	0,3462%	0,4380%	0,6810%	0,9780%	1,2330%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
3,61%	3,61%	3,54%	3,60%	3,81%	3,81%	3,74%	3,80%

## Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

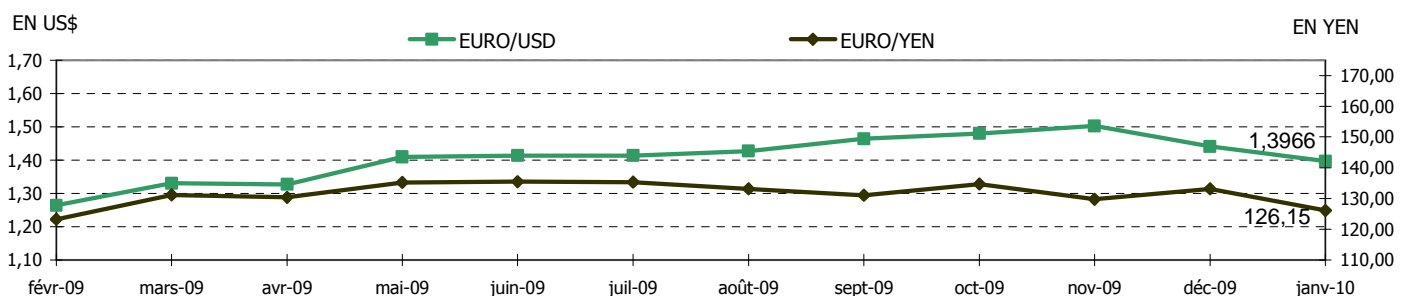
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3966	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5704	EURO/SRD (Surinam)	3,83390
EURO/JPY (Japon)	126,1500	EURO/BWP (Botswana)	9,51430	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,50010
EURO/CAD (Canada)	1,4924	EURO/SCR (Seychelles)	15,8061	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,3999
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86660	EURO/MUR (Maurice)	42,4401	EURO/BBD (La Barbade)	2,79340
EURO/SGD (Singapour)	1,9609	EURO/BRL (Brésil)	2,6006	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,88300
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,8470	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,60070	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2985,44	EURO/XCD (Dominique)	3,7711	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4, rue de la Compagnie 97400 Saint-Denis

Achévé d'imprimer le 9 février 2010 - Dépôt légal : février 2010 - ISSN 1240 - 3857